

GRAINVILLE'INFOS /

N° 59 – décembre 2023



Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,

En parcourant ce dernier numéro 2023 du Grainville'Infos, vous pouvez constater qu'il se passe beaucoup de choses dans notre commune. Notre conseil municipal travaille sur de nombreux projets que vous verrez évoluer tout au long de l'année 2024.

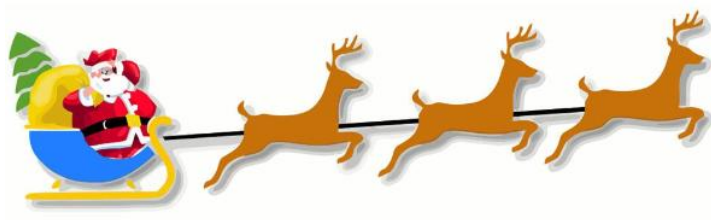
Nos associations ne sont pas en reste et nous les félicitons et les remercions pour tout le travail qu'elles accomplissent.

Au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter de belles fêtes de Noël accompagnés de ceux qui vous sont chers et que vous aimez.

Bonne année à tous, restons solidaires et à l'écoute de ceux qui sont dans le besoin.

Bien vous,

René VIMONT
Votre maire



Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 6 octobre et le 24 novembre... Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :



Subvention SOS Chrétiens d'Orient : Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une aide de 500 euros à l'association SOS Chrétiens d'Orient pour venir en aide au peuple arménien.

Classe de neige CM1-CM2 : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un projet de classe de neige pour les élèves de CM1 et CM2 de notre groupe scolaire Charles de Gaulle est prévu du 27 janvier au 4 février 2024 et donne lecture d'un courrier de Madame Jessica BARRAY, directrice du groupe scolaire, sollicitant une subvention pour les enfants de notre commune. Il a été décidé de verser une subvention de 100 euros par enfant habitant la commune, soit un total de 2.200 euros à la coopérative du groupe scolaire Charles de Gaulle.

Subvention GSCF : Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention urgente suite aux inondations du département du Pas de Calais par les pompiers humanitaires du GSCF. Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 500 euros à l'association des pompiers humanitaires du GSCF (Groupe de secours catastrophe français).

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune



État civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Éloi ANDRIEU BALDRAN, né le 26 septembre
- Martin VESSECHY, né le 2 octobre
- Apolline DESJARDINS, née le 3 octobre
- Moana DAGUET JANVIER, née le 12 octobre



Toutes nos félicitations à :

- Marion VIMONT et Adrien BECCARDI, mariés le 8 juillet
- Mélanie DUMONT et Julien BLONDEL, mariés le 15 juillet
- Laurence QUESNEL et Jean-Marc CACHELEUX, mariés le 15 juillet
- Caroline LEMERCIER et Alexandre MARYBRASSE, mariés le 22 juillet
- Sophie VINCENT et Romain LEROUX, mariés le 16 septembre
- Coraline ZITTE et Wilfried JOLY, mariés le 28 octobre



Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

- Georges LAFOSSE, survenu le 9 septembre
- Évelyne LANGLOIS, survenu le 29 septembre



Vie communale



Les projets communaux prévus en 2024 :

- Réfection des façades de la mairie, aménagement des abords et du parking : le projet est en cours de finalisation pour un lancement des appels d'offres au début du 2^{ème} trimestre.
- Réalisation d'un jardin en zone humide derrière la salle cauchoise : le projet est finalisé et les travaux pourraient commencer au 2^{ème} trimestre.
- Vidéo protection : l'installation devrait intervenir début 2024, la Préfecture ayant donné son accord pour l'installation de 5 nouvelles caméras.



Le centre de secours de Grainville recrute : Vous souhaitez vous renseigner ou postuler... rapprochez vous du centre d'incendie et de secours de Grainville (tél : 06.74.98.02.17 - mail : cdc.grainville@sdis76.fr). Vous pouvez également vous rendre sur le site internet du SDIS76 pour plus d'informations sur le volontariat.



Terrain de foot : Dans notre journal de décembre 2022, nous vous annonçons que la commune avait signé une convention avec le club de foot de Cany pour la mise à disposition de notre terrain pour l'entraînement de leurs équipes. Pour cette nouvelle saison, le club de foot reprend ses entraînements. Pour rappel, les frais de fonctionnement sont à la charge du FC Cany.



Urbanisme : La CCCA a mis en place le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) pour y déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir). Grâce à cette plateforme, plus besoin de vous déplacer en mairie. Vous pouvez retrouver le détail des démarches à effectuer sur le site de la Communauté de Communes (<https://cote-albatre.fr/urbanisme>).

Nos moyens de communication



C'est simple !

1- Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone.



2- Sélectionnez votre ville.

3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Pour garder le contact avec la commune, **télécharger l'application CIVOX** qui est un moyen de communication permettant d'envoyer des notifications immédiates en cas d'informations urgentes ou d'événements particuliers, **comme cela a été le cas notamment lors de la dernière tempête où CIVOX a été notre seul moyen de communication pendant plusieurs jours.**



A votre disposition également :

- Le site internet, site institutionnel de la commune
- La page Facebook
- Le panneau d'information que vous pouvez également télécharger via l'application «Centolive» sur votre smartphone et qui vous permet de suivre en temps réel le contenu du panneau.



Manifestations du 2ème semestre

Dimanche 16 juillet : Fête de la procession blanche

Le matin, une messe commémorant la fin de l'épidémie de peste qui a sévi dans le village en 1610 et l'après-midi un concert organisé par Classique Albâtre sous les halles cachoises.



Samedi 11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Après un recueillement devant le monument aux morts, lecture a été faite du discours officiel. L'assemblée s'est ensuite rendue au carré militaire au cimetière pour y déposer une gerbe.



Dimanche 3 décembre : plantation d'un arbre, un tulipier, dans le parc de l'Ange Gardien pour les 4 enfants nés en 2022



Distribution des colis de Noël :

136 colis de Noël ont été distribués au domicile de nos séniors (âgés de 70 ans et +) par les conseillers municipaux. En plus du contenu du colis offert par la commune, les bénéficiaires reçoivent 2 bons d'achats à prendre chez les commerçants de la commune.



Le conseil municipal, en partenariat avec le Comité des Lettres et d'Histoire de la Vallée de la Durdent, a réalisé un dépliant touristique sur l'histoire et le patrimoine de notre commune. Ce document est disponible en mairie, chez les commerçants et à l'office du tourisme.



La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

La communauté de communes de la Côte d'Albâtre en quelques chiffres (extraits du rapport d'activité 2022 disponible sur le site internet de la CCCA) :

- 27.931 habitants - 63 communes - 387,5 km² - 8 zones d'activité
- 27.697 contacts auprès de l'Office de tourisme de la Côte d'Albâtre
- 36.000 € versés aux commerçants du territoire au titre de l'aide locale au commerce
- 267 demandes d'aide vélo
- 1058 demandes d'urbanisme traitées
- 25340 tonnes de déchets collectées et traitées ou recyclées
- 9.820.944 € de travaux sur la voirie, les réseaux ou l'éclairage public
- 510 élèves inscrits au conservation de musique, 44 concerts et spectacles pour 4441 entrées
- 171.500 heures enfants sur l'accueil du service petite enfance et 283.759 heures enfants/jeunes tous services confondus (accueil de loisirs, périscolaire, séjours...)
- 1911 transports effectués au titre des sorties scolaires
- 5000 « followers » sur la page Facebook
- 250 associations soutenues



Une communauté de communes qui œuvre au plus près des habitants du territoire, chaque commune étant représentée au conseil communautaire par des délégués communautaires qui délibèrent pour que fonctionne la communauté. Notre commune est représentée par 2 délégués : le maire et sa 2^{ème} adjointe, délégués qui participent également à des commissions sur des thèmes spécifiques.



Recensement



Cette année, notre commune doit réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'informations, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Philippe BARRAY et **Lionel SIMONOU** sont nos deux agents recenseurs, ils seront titulaires d'un badge officiel délivré par l'INSEE et pourront vous le présenter si vous le souhaitez. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Pour plus en savoir plus, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr
ou renseignez-vous auprès de votre mairie

Le groupe scolaire Charles de Gaulle

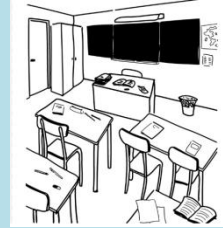
L'année scolaire 2023/2024 en quelques chiffres : 145 élèves

2 classes en maternelle :

- 19 élèves en petite section et 6 en moyenne dans la classe de Valérie GEORGES, assistée d'Aline LEFEBVRE (ATSEM)
- 6 en moyenne section et 20 en grande section dans la classe de Ludivine GRENIER, assistée de Linda RIGOULT (ATSEM)

4 classes en Primaire :

- 12 élèves en CP et 10 en CE1 dans la classe de Séverine GRAFF
- 11 en CE1 et 11 en CE2 dans la classe de Stéphanie VARIN
- 10 en CE2 et 15 en CM1 dans la classe de Caroline DEVERRE
- 25 élèves en CM2 dans la classe de Jessica BARRAY



85 élèves en moyenne à la cantine tous les jours répartis en 2 services, cuisine réalisée sur place par Marie ROUSSEL, aidée de Catherine LEROY pour le service.

Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) : 2 exercices ont été organisés, le 25 septembre sur le risque attentat-intrusion, le 13 octobre sur les risques majeurs naturels et technologiques.

D'autres exercices ont également été réalisés sur la sécurité incendie et les transports scolaires.



16 octobre 2023 : minute de silence en hommage au professeur assassiné à Arras, en présence du maire et de membres du conseil municipal



Travaux réalisés pendant les vacances scolaires : peinture extérieure de la salle de motricité, installation de stores en primaire, changement des fenêtres en maternelle, installation de lattes antidérapantes pour se rendre au dortoir des petits, peinture de la classe de CM2 par la directrice, Mme BARRAY.

Marché de Noël : les 14 et 15 décembre, une exposition-vente des travaux de Noël réalisés par les enfants, aidés de leur institutrices, s'est tenue dans la salle d'activités... Des parents sont venus nombreux admirer les objets réalisés. Le profit de la vente, assurée par les parents d'élèves du conseil d'école, est versé à la coopérative scolaire qui finance les sorties des enfants.

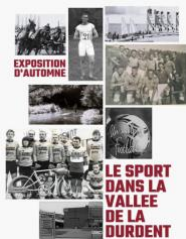


21 décembre 2023 : **spectacle de Noël**, à la salle cauchoise, produit par la Compagnie des Miracles (spectacle de magie), suivi de la rencontre avec le père Noël pour la distribution des cadeaux offerts par la municipalité.

Cette année, le spectacle se déroule en 2 temps : le matin pour les maternelles et l'après-midi pour les primaires, la Compagnie des Miracles a ainsi pu adapter son spectacle en fonction du public.



Retour sur l'exposition d'automne



Les 18 et 19 novembre 2023, le Comité des Lettres et d'histoire de la Vallée de la Durdent a présenté sa 30^{ème} exposition sur le thème du sport... thème en adéquation avec la perspective des jeux olympiques en 2024.
114 panneaux présentés, 200 visiteurs Un beau succès pour cette exposition qui rappelle les valeurs véhiculées par le sport : le respect, l'amitié et l'esprit d'équipe

Encore une fois, le comité a présenté une exposition très documentée, agrémentée de nombreuses photos que les visiteurs ont pris le temps de découvrir à la recherche de leur photo ou de celle d'un proche...



Un stand d'exposition était dédié à Daniel Guignant, un hommage à celui, qui a consacré sa vie au vélo : 44 pays visités, 720.000 km parcourus.



Les enfants du groupe scolaire Charles de Gaulle ont pu visiter en avant première l'exposition dès le vendredi, occasion pour nos jeunes élèves de découvrir l'histoire du sport dans la vallée.



En ouverture du vernissage de l'exposition, une démonstration de zumba a été présentée au public par l'association des jeunes de la commune. Après le discours du président de l'association, la parole a été donnée aux autorités présentes qui ont félicité l'engagement des membres du comité dans la préservation du patrimoine et de l'histoire de la vallée de la Durdent



Félicitations à toute l'équipe de bénévoles du comité qui vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 31^{ème} exposition





Les Normands étaient persuadés qu'un morceau de pain qui a été béni durant les fêtes de Noël, préserve des chiens enragés ; mais si l'on donne de ce pain à ceux qui ne le sont pas, ils le deviennent aussitôt.

(d'après le Dictionnaire des superstitions, erreurs, préjugés et traditions populaires (1856), par l'Abbé Migne).

On dit aussi en Normandie que tous les animaux se mettent à genoux pendant la célébration de la messe de minuit; mais il serait bien dangereux d'aller dans l'étable pour le vérifier, parce que ces animaux ne manqueraient pas de se ruer sur vous et de vous mettre en piteux état.



**Rendez-vous le samedi 27 janvier 2024 à 18h
pour la cérémonie de vœux**



Foire de la Chandeleur : samedi 3 février 2024